

49^{EME} SESSION DU CONSEIL DU DEVELOPPMENT INDUSTRIEL DE L'ONUDI

Déclaration du Burkina Faso au titre du point 10 de l'ordre du jour :
Troisième Décennie du Développement Industriel de l'Afrique (IDDA III)

Vienne, le 14 juillet 2021

Madame la Présidente,

Ma délégation prend note du rapport sur la troisième décennie du développement industriel de l'Afrique (IDDA III) et remercie le Secrétariat pour son élaboration.

Ma délégation s'associe aux déclarations faites au nom du G77 plus la Chine et du Groupe Africain. Elle souhaiterait toutefois, faire les remarques ci-après en sa capacité nationale.

Madame la Présidente,

Le chômage et la pauvreté constituent les défis majeurs dans de nombreux pays en développement, en particulier en Afrique où ces phénomènes sont beaucoup plus accentués en milieu rural où la majorité des populations est constituée de femmes et de jeunes, faisant de ces localités de potentiels terreaux fertiles pour l'insécurité et l'instabilité.

Le développement de tissus industriels durables s'impose comme une prémisses fondamentale pour l'employabilité décente, la création de richesse et le développement d'un continent comme le nôtre qui, malgré la diversité et l'abondance de ses ressources, peine à générer une croissance forte, durable, résiliente, inclusive, créatrice d'emplois décents pour tous et induisant l'amélioration des conditions de vie de ses populations.

C'est pourquoi le Burkina Faso voudrait se réjouir des nombreuses initiatives développées au plan continental et sur le plan multilatéral telles que l'Agenda 2030 des Nations Unies, la Troisième décennie du développement industriel de l'Afrique 2016-2025 et l'Agenda 2063 et la zone de libre-échange continental africain, qui fait de la question de développement de l'industrie africaine, l'une des priorités de son plan d'action.

Madame la Présidente,

Mon pays attache du prix au développement industriel inclusif et durable. A ce titre, il voudrait féliciter et encourager l'ONUDI à poursuivre la mise en œuvre de ses projets et programmes au profit des membres qui en expriment la demande tels que le nôtre.

Le Burkina Faso voudrait également saisir ce cadre pour réitérer sa demande d'assistance à l'ONUDI pour la valorisation des secteurs d'activité tels que le coton et les produits forestiers non ligneux au regard de leur fort potentiel dans le processus de dynamisation de son tissu industriel.

D'ores et déjà mon pays voudrait réitérer sa gratitude au Directeur général pour sa disponibilité à lui apporter l'expertise et l'expérience de l'ONUDI pour l'opérationnalisation des technopoles au Burkina Faso. La mise en place de ces technopôles permettra l'émergence et le développement d'entreprises modernes de production de produits locaux aux standards internationaux.

Madame la Présidente,

Pour conclure, ma délégation prend note du rapport du Directeur Général sur la troisième décennie du développement industriel de l'Afrique et contenu dans le document IDB.49/13.

Je vous remercie.

